



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

Subventions aux unions locales des syndicats

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subventions aux unions locales des syndicats

Monsieur Guillaume JUIN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La législation fait obligation aux collectivités locales de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics. Conformément aux articles L. 2251-3-1 et R. 2251-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les structures locales des organisations syndicales doivent présenter, à la Ville de Niort, un rapport détaillant l'utilisation de la subvention de fonctionnement.

Pour l'année 2006, les structures locales des organisations syndicales ont fourni leur bilan d'activité et financier des actions réalisées à Niort.

Compte tenu du travail accompli par ces unions locales de syndicats, il est proposé de leur accorder une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2007.

Imputation budgétaire : 65.0251 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes définies comme suit :

Union Locale de Syndicat	Subventions 2006	Subventions 2007
Union locale de la CGT	7 174 €	7 174 €
Union locale de la CGT - Force Ouvrière	4 970 €	4 970 €
Union locale de la CFDT	5 705 €	5 705 €
Union locale de la CFE-CGC	1 495 €	1 495 €
Union locale de la CFTC	2 766 €	2 766 €
Union locale de la FSU	1 429 €	1 429 €
Union locale de l'UNSA	1 659 €	1 659 €
Comité de Gestion de la Maison de Syndicats	5 162 €	5 162 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Guillaume JUIN